

Avis de constitution

SOCIETE « MASSANDJE ENTREPRISE »

Siège Abidjan Bingerville Akouai Santai, au  
carrefour de la CIE. Lot 1050 Akouai santai PEMU 2. Ilot  
125, Lot 1050, Ilot 125

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASSANDJE ENTREPRISE »

Objet : Vente de billet d'avion-  
Organisation des voyages touristiques-  
Recherches d'emploi et installation à l'étranger-  
Etablissement des dossiers administratifs-  
Import-export-  
Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Akouai Santai, au  
carrefour de la CIE. Lot 1050 Akouai santai PEMU 2. Ilot

125, Lot 1050, Ilot 125

Dirigeant(s) M KALLO ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13057 du 17/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77428/GTCA/RC/2024 du 17/12/2024

